



----- *Partie à compléter par le doctorant* -----

**Etablissement de soutenance** : Ecole normale supérieure de Rennes

**Ecole doctorale thématique** :

- MATHSTIC - MATHÉMATIQUES ET SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION - ED 601
- SPI - SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR - ED 602
- BS - BIOLOGIE-SANTÉ - ED 605
- DSP - DROIT ET SCIENCE POLITIQUE - ED 599
- STT - SOCIÉTÉS, TEMPS, TERRITOIRES - ED 604
- EDGE - SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES DE GESTION - ED 597

**Département** :

- Droit, Economie et Management
- Informatique et télécommunications
- Mathématiques
- Mécatronique
- Sciences du Sport et Education Physique

**Equipe/laboratoire de recherche** :

.....

## RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTEUR

NOM patronymique: ..... Prénom : .....

NOM marital : .....

Né(e) le (JJ/MM/AAAA) : ..... Nationalité : .....

Adresse électronique : .....

Adresse postale: .....

Téléphone : .....

## RENSEIGNEMENTS SUR LA THÈSE

Titre original de la thèse :

.....  
.....  
.....

Titre traduit de la thèse (en anglais ou français selon la langue originale de la thèse) :

.....  
.....  
.....

Directeur de la thèse : .....

Date de soutenance de la thèse (JJ/MM/AAAA) : .....

Mots clés libres en français (5 maximum) :

.....  
.....  
.....

Mots clés libres en anglais (5 maximum) :

.....  
.....  
.....

## DÉPÔT DE LA THÈSE

Date .....

Formats, programmes et logiciels utilisés : .....

## AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'AUTEUR

Le circuit des thèses répond aux obligations de dépôt légal, régi par l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. Ce dépôt permet à la fois d'assurer l'archivage pérenne en format numérique, confié au Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (CINES), de signaler les thèses via le portail national Theses.fr, et de permettre, si le docteur le souhaite, la diffusion en ligne de sa thèse sur le portail TEL.

Sous réserve de l'absence de clause de confidentialité et dans le respect des droits de la propriété intellectuelle, l'auteur autorise la diffusion de sa thèse en ligne sur l'Internet, à titre gratuit et non exclusif :

OUI, immédiatement : la thèse sera consultable sur Internet via le portail TEL (Thèses En Ligne) et sur le site de l'ENS Rennes.

OUI, après ..... mois d'embargo à compter de la date de soutenance, la thèse sera consultable sur Internet via le portail TEL (Thèses En Ligne) et sur le site de l'ENS Rennes. Pendant la période d'embargo définie par l'auteur, la thèse n'est accessible que sur le réseau intranet de l'ENS et, sur demande et selon un accès contrôlé, au sein de la communauté universitaire (prêt entre bibliothèques ou dispositif équivalent).

NON, la thèse ne sera consultable que sur le réseau intranet de l'ENS Rennes et, sur demande et selon un accès contrôlé, au sein de la communauté universitaire (prêt entre bibliothèques ou dispositif équivalent).

A tout moment, l'auteur est libre de modifier sa décision pour autoriser ou interdire la diffusion de sa thèse au-delà de l'accès contrôlé au sein de la communauté universitaire. Cette diffusion au sein de l'établissement et de la communauté universitaire constitue en revanche une obligation légale.

L'auteur certifie la conformité de la version électronique de la thèse avec la version imprimée remise aux membres du jury pour la soutenance.

**Date et signature de l'auteur**

----- *Partie à compléter par la bibliothèque* -----

## VALIDATION PAR LA BIBLIOTHEQUE

Date du dépôt de la version électronique (JJ/MM/AAAA) : .....

Numéro d'identification de la thèse (NNT) : .....

Cachet :